RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE
ARRONDISSEMENT D'AUXERRE
CANTON DE CHABLIS
COMMUNE DE CARISEY

NOMBRE DE MEMBRES

LEGAL	11
EN EXERCICE	11
QUORUM	4
PRESENTS	8
REPRESENTES	3
VOTANTS	11

DATE DE CONVOCATION
03/03/2022
DATE AFFICHAGE CONVOCATION
03/03/2022

OBJET DE LA DELIBERATION

REALISATION D'UN BLASON COMMUNAL

Préfecture de l'Yonne-service du courrier
16 MAR. 2022
ARRIVÉE

ENREGISTRÉ A LA PREFECTURE DE L'YONNE LE :
16 MARS 2022
AFFICHAGE EN MAIRIE OU NOTIFICATION DU :
16 MARS 2022

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération.

Le Maire,

MAIRIE DE CARISEY (Yonne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CARISEY

SEANCE DU LUNDI 7 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux et le lundi sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Etaient Présents : Pascal ETCHART, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Pascal LHOTE, André BLANCHARD et Jacqueline ROBINET.

Absentes excusées : Nathalie BOUISSET ayant donné pouvoir à Eve ROUGET, Maryse DEPUYDT ayant donné pouvoir à Marie-Laure CAPITAIN et Josette ROUGET ayant donné pouvoir à Jacqueline ROBINET.

Madame Eve ROUGET a été élue secrétaire.

8.9 CULTURE

Monsieur le Maire expose, qu'à ce jour, la commune ne dispose pas de blason. Un projet de blason a été élaboré par l'association de Sauvegarde du Patrimoine de la commune de Carisey avec l'aide de deux amateurs éclairés en matière d'art et de science héraldique et l'expertise des Archives Départementales de l'Yonne,

La réalisation d'un blason est soumise à des règles très précises et strictes. Les différents éléments qui l'ornent doivent être liés à l'histoire de la commune depuis ses origines. Il doit être lisible, clair et compréhensible.

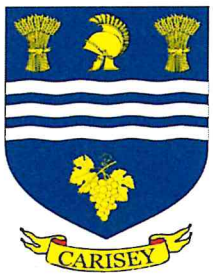

Description héraldique :
« d'azur aux trois burelles ondées d'argent accompagnées en chef d'un casque romain d'or accosté de deux gerbes de blé de même et en pointe d'une grappe de raisin tigée et feuillée de deux pièces de même »

Les détails du projet de blason communal présenté peuvent trouver l'explication suivante :

Les ondes blanches centrales représentent le Cléon, le casque romain est l'élément historique qui représente la voie romaine, les épis de blé pour le côté agricole de Carisey et la grappe de raisin pour l'église Saint Vincent, la présence de vignes jusqu'à l'arrivée du phylloxera et le fait que nous soyons proche des villages viticoles du Chablisien.
En ce qui concerne les couleurs, le bleu représente l'eau, en référence au Cléon, et c'est l'élément central du blason. Les autres couleurs dépendent de cette couleur principale.

Suite à cet exposé, Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver le blason présenté.
Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le projet de blason tel qu'il a été présenté.

Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,
Pascal ETCHART

MAIRIE DE CARISEY (Yonne)